



LA LETTRE

DU SAGE TECH-ALBÈRES

Bulletin d'Information n°3 — 2^e Semestre 2012

EDITO

Malgré les pluies du début d'automne, 2012 nous a rappelé à quel point notre ressource est fragile. En effet, avec des débits du Tech inférieurs à 200 l/s pendant plus de 2 mois à l'embouchure, des mortalités piscicoles ont été observées sur le Tech et des usages ont été menacés. Le canal d'Elne, le plus ancien du département, est ainsi resté à sec durant tout l'été et la nappe d'accompagnement du Tech, dont le niveau est suivi par le Syndicat de Protection des Nappes de la Plaine du Roussillon, a connu son niveau le plus bas jamais observé à Ortaffa.

Pour la première fois sur le territoire Tech-Albères, des jours d'arrêt des canaux ont du être instaurés, ce qui a permis de limiter les atteintes aux milieux aquatiques et de satisfaire les prélèvements pour l'eau potable qui s'en trouvaient menacés.

Cet évènement doit nous pousser à agir rapidement et collectivement pour réduire nos consommations et notre vulnérabilité vis-à-vis des aléas météorologiques pour notre approvisionnement en eau. Il en dépend de nos principales activités économiques et de notre patrimoine naturel.

Consciente de l'urgence à agir, la Commission Locale de l'Eau a approuvé le principe de l'élaboration d'un Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) sur le Tech pour 2013. Co-construit avec l'ensemble des usagers préleveurs du bassin, ce PGRE devra nous permettre, ensemble, d'entrer au plus vite dans une dynamique d'actions concrètes pour développer les économies d'eau à toutes les échelles et pour tous les usages.

Parallèlement, la CLE travaille activement à l'élaboration du SAGE qui interviendra dans un second temps pour prendre le relais de ce PGRE et ainsi renforcer les mesures d'économies en définissant une stratégie globale, de long terme et opposable, visant un équilibre quantitatif durable du Tech que nous nous devons d'atteindre pour nos générations futures.

Alexandre PUIGNAU
Président de la Commission
Locale de l'Eau



Sommaire

Edito P. 1

L'Atelier Transfrontalier de l'Eau II: une contribution au projet de SAGE P. 2

Internet: Syndicat et SAGE « High Tech » P. 2

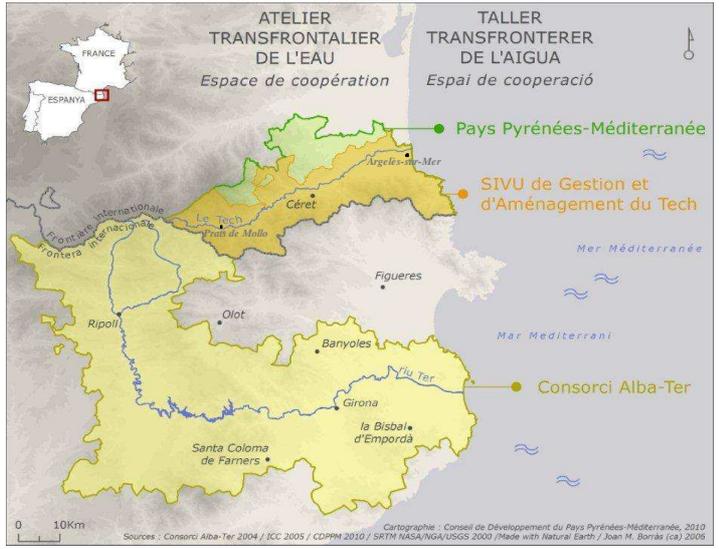
Le diagnostic du SAGE et la phase prospective sur les rails P. 3

Vers un Plan de Gestion de la Ressource sur le Tech P. 4

Les brèves P. 4

Signé pour la période 2009-2012, l'Atelier Transfrontalier de l'Eau II (ATE II) est venu concrétiser une collaboration entre acteurs français et catalans de la gestion de l'eau. En effet, confrontés à des problématiques communes, c'est tout naturellement que gestionnaires de l'eau de part et d'autre de la frontière se sont progressivement rapprochés pour échanger et mutualiser leurs expériences.

Ayant pour objectif de contribuer à la protection et à la valorisation d'un patrimoine naturel et culturel commun, l'ATE II a réuni 3 partenaires que sont le Consorci Alba-Ter et le SIGA Tech, structures de gestion de bassins versants, ainsi que le Pays-Pyrénées-Méditerranée, structure territoriale d'animation. D'un montant global d'environ 700 000 €, les réalisations de ce programme sont nombreuses, allant de travaux expérimentaux de lutte contre les espèces envahissantes à la réhabilitation des abords des cours d'eau pour leur réappropriation par la population en passant par différentes actions de sensibilisation à une gestion patrimoniale et économe de nos ressources.

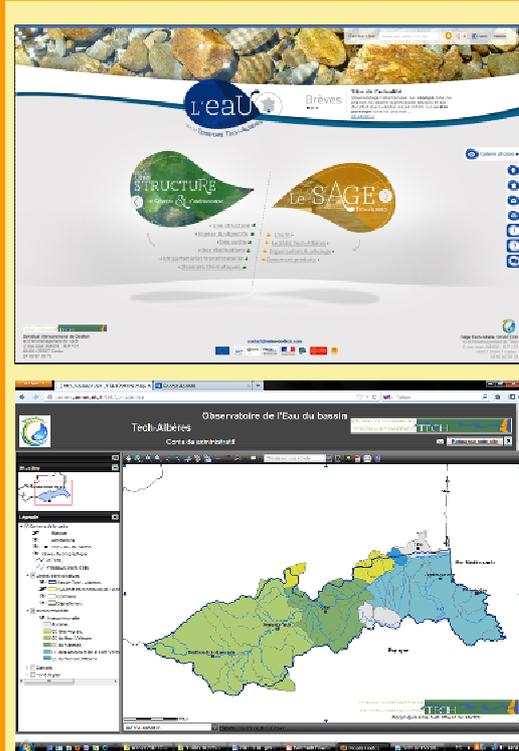


Les partenaires de part et d'autre de la frontière partagent leurs expériences lors de journées d'échange à Ripoll et Manlleu

Par ses actions, l'ATE II a également contribué à l'avancement du projet de SAGE et à améliorer la diffusion auprès des acteurs locaux. On citera par exemple :

- La refonte du site Internet du SIGA Tech sur lequel le SAGE dispose désormais d'un espace dédié (cf-encart ci-dessous);
- La mise en place d'un Observatoire Territorial de l'Eau sur le territoire Tech-Albères, ayant permis de recenser et d'ordonner les données relatives à l'eau, d'établir des cartes de synthèse et de faciliter l'accès à ces connaissances au plus grand nombre;
- L'élaboration d'une exposition dédiée à la gestion quantitative de la ressource en eau, afin de sensibiliser élus, usagers et grand public aux économies d'eau.

Les nombreuses journées d'échanges avec les élus et les gestionnaires du bassin versant du Ter ont également contribué à partager les bonnes ou mauvaises expériences réalisées de part et d'autre de la frontière et donner des pistes d'actions pour le futur SAGE Tech-Albères.



La page d'accueil du site Internet (en haut) et le module de cartographie interactive (en bas)

Un Syndicat et une CLE « High Tech »

Depuis sa mise en ligne en 1998, le site Internet du SIGA Tech a vécu. Avec les évolutions technologiques et la multiplication des outils du Syndicat, celui-ci était devenu obsolète.

Dans le cadre de la création d'un observatoire territorial de l'eau, l'Atelier Transfrontalier de l'Eau a ainsi été l'occasion de refondre complètement le site Internet afin de faciliter l'accès aux données sur l'eau pour le grand public.

Nouvelle vitrine de la gestion de l'eau sur le bassin Tech-Albères, cet espace intègre les dernières normes du web et est plus ergonomique, plus complet et plus interactif. La CLE y dispose par ailleurs d'une partie entièrement dédiée au SAGE.

- Plusieurs modules viennent également compléter le site :
- Un espace de téléchargement, permettant d'avoir accès à l'ensemble des documents produits par le SIGA Tech et la CLE;
 - Un espace dédié aux marchés publics du SIGA Tech, afin d'en améliorer la publicité;
 - Un espace de cartographie dynamique, permettant à chacun d'avoir accès à la donnée géographique sur le bassin et de produire ses propres cartes.

**Venez découvrir le site à l'adresse:
www.eau-tech-alberes.fr**

La CLE en mouvement

L'activité de la CLE au deuxième semestre 2012 a été marquée par:

- **Un bureau de CLE**, chargé d'examiner l'opportunité d'élaborer un PGRE sur le Tech (cf p4 de la présente édition)

- Une réunion de travail dédiée à la finalisation du scénario tendanciel du bassin.

- **Une séance plénière** de la CLE, marquée par la présentation du diagnostic du SAGE et du scénario tendanciel ainsi que la validation du principe d'élaboration d'un PGRE sur le Tech.



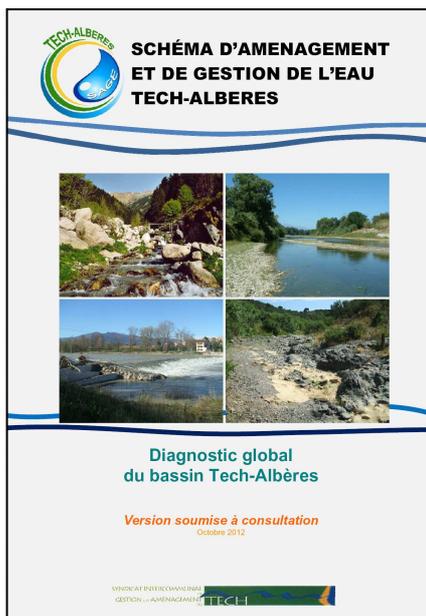
- La participation à bon nombre de projets ou réunions (SCOT, réunions Préfecture, SAGE des nappes...) et la rencontre de plusieurs acteurs du bassin.

Suite à l'adoption de l'Etat Initial du SAGE en janvier 2012, son processus d'élaboration a continué sa marche en avant avec les étapes suivantes que sont:

• **Le diagnostic**: sur la base des connaissances rassemblées et synthétisées dans l'état initial, il a pour objet de définir les grands enjeux locaux liés à l'eau et aux milieux aquatiques auxquels le SAGE devra répondre.

• **La phase « tendances et scénarios »**: Afin d'anticiper les problématiques futures et de commencer à appréhender les marges de manœuvre du futur SAGE, la phase prospective dresse dans un premier temps un portrait généraliste du territoire Tech-Albères à l'horizon 2025. Dans un second temps, un travail d'élaboration de stratégies possibles pour le SAGE viendra compléter ces éléments afin de voir par quels biais et avec quelle efficacité le SAGE pourrait intervenir pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

La séance plénière de la CLE du 17 octobre dernier a été l'occasion de faire un point sur l'avancement de ces travaux. Après une présentation des résultats du travail effectué ces derniers mois, la CLE a pu discuter des enjeux et de l'évolution tendancielle du territoire.



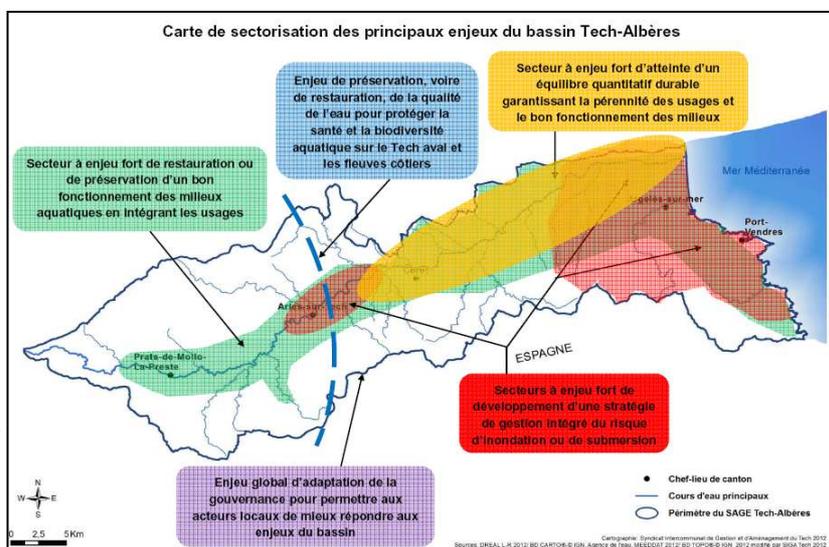
Les 5 enjeux issus du projet de diagnostic du bassin Tech-Albères

Le travail d'analyse réalisé dans le cadre de l'élaboration du diagnostic a mis en lumière 5 enjeux majeurs sur le périmètre du SAGE sur lesquels la CLE devra travailler.

L'atteinte d'une gestion équilibrée de la ressource est l'une des problématiques majeures sur le territoire, de même que le retour à un bon fonctionnement des milieux aquatiques tout en œuvrant sans cesse à l'amélioration de la protection des personnes et des biens face aux risques d'inondation.

La qualité de l'eau, bien que relativement bonne dans l'ensemble, peut encore faire l'objet d'améliorations pour sécuriser les usages sanitaires de l'eau.

Enfin, dans un contexte de difficultés financières croissantes et généralisées, l'optimisation de la gouvernance de l'eau est en enjeu important pour donner aux acteurs locaux les moyens nécessaires pour agir.



Carte de sectorisation des enjeux du bassin Tech-Albères – 2012 (extrait du projet de diagnostic du SAGE)

Quels chantiers pour 2013 ?

En parallèle de la poursuite des réflexions prospectives, une phase de consultation sur le diagnostic et l'évolution « au fil de l'eau » du territoire va maintenant débuter pour plusieurs mois afin de pouvoir recueillir les contributions du plus grand nombre et enrichir les réflexions de la CLE.

La validation de ces travaux interviendra au printemps 2013 avant de pouvoir passer ensuite à la définition des objectifs et de la stratégie du SAGE.

2013 verra également débuter le processus d'évaluation environnementale du SAGE. Se déroulant par la suite en parallèle et tout au long de l'élaboration du SAGE, cette démarche itérative viendra étudier à intervalles réguliers les impacts prévisibles du SAGE sur l'ensemble des enjeux environnementaux du territoire au fur et à mesure de ses avancées afin d'éclairer les choix de la CLE. Ce travail débouchera sur la réalisation d'un « Rapport environnemental » qui expliquera les choix opérés par la CLE ainsi que les impacts éventuels du SAGE et qui l'accompagnera pendant la phase de consultation et d'enquête publique.

Gestion quantitative : vers un Plan de Gestion de la Ressource en Eau sur le Tech

Pourquoi un PGRE?

Avec la parution, début 2012, des résultats de l'Etude des Volumes Prélevables dans le Tech faisant apparaître un objectif de réduction de 40 % des prélèvements estivaux (cf. lettre du SAGE n°2), la gestion quantitative de la ressource devient un défi majeur à relever sur un territoire où les principales activités économiques dépendent directement de la ressource en eau.

Face à l'urgence d'agir, et du fait des délais d'élaboration du SAGE, le Préfet a formulé le souhait auprès des diverses instances locales de gestion de l'eau de voir élaborer sur chacun des grands fleuves du département un Plan de Gestion de la Ressource en Eau pour fin 2013.

L'idée d'un plan de gestion de ce type n'est pas une nouveauté sur le Tech. En 2011, la CLE avait déjà réfléchi à lancer une démarche similaire mais avait alors souhaité attendre la finalisation de l'Etude Volumes Prélevables pour décider des éventuelles modalités d'élaboration.

Faisant suite à ces réflexions, la CLE, lors de sa séance plénière du 17 octobre dernier, a ainsi donné une suite favorable à la demande du Préfet de département et initiera prochainement cette réalisation.



La Rome à sec pendant l'été

Le PGRE: un outil contractuel dédié à la gestion quantitative

Dans un premier temps, le PGRE fixera des objectifs précis, chiffrés et atteignables sur des réductions de prélèvements et/ou de consommations.

Basé sur le volontariat, le PGRE présentera ensuite un programme d'actions précis à mettre en œuvre sur les 3 ou 4 axes jugés prioritaires et définis en concertation avec les usagers préleveurs et les organismes financeurs.

Le PGRE pourra ainsi contenir un programme d'actions relatif à l'amélioration des canaux d'irrigation, à la réhabilitation des canalisations d'eau potable, à l'amélioration de la gestion de la sécheresse ou encore à la sensibilisation du grand public et des collectivités aux économies d'eau.

Quel calendrier?

L'élaboration du PGRE débutera début 2013, suite au recrutement d'un animateur dédié à la gestion quantitative au sein du SIGA Tech qui portera l'animation du PGRE.

L'année 2013 devrait ainsi voir une première concertation débouchant sur la définition du programme d'actions du PGRE qui pourra ainsi être mis en œuvre à partir de 2014.

Avec le soutien financier:



Les brèves

Donnez votre avis sur les grands enjeux de l'eau



Demandée par la Directive Cadre sur l'Eau de 2000, la consultation du grand public est une étape obligatoire du processus d'élaboration et de révision du SDAGE.

C'est dans ce cadre qu'une grande consultation du public est organisée du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013 afin que chacun puisse participer à la définition des grandes orientations à venir en matière de gestion de l'eau.

Rendez-vous sur le site:
www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

Un obstacle en moins sur le Tech

En octobre dernier, le passage à gué Sitja, n'ayant plus d'usage, a été supprimé sur le Tech. Menée par la commune d'Arles-sur-Tech et financée dans le cadre du PAPI porté par le SIGA Tech, cette opération a permis de restaurer la continuité écologique sur ce secteur pour les espèces et les sédiments du Tech.



Le gué Sitja, à Arles-sur-Tech, avant et après sa démolition



De nouvelles règles pour les financements de l'Agence de l'eau au 1er janvier 2013



Tous les 6 ans, les Agences de l'Eau révisent leurs aides financières et les redevances qu'elles appliquent en fonction des grandes problématiques liées à l'eau.

Après avoir longtemps mis la priorité sur les opérations d'amélioration de l'assainissement, les aides financières du prochain programme porteront de plus en plus vers les opérations d'économie d'eau, de restauration de la continuité écologique des cours d'eau et d'anticipation/adaptation au changement climatique.

Commission Locale de l'Eau Tech-Albères

2, rue Jean Amade – BP 121
66401 CERET cedex
Tel : 04.68.87.08.78
Fax: 04.68.85.37.72
sivu.sage.tech@wanadoo.fr
www.eau-tech-alberes.fr
www.vallee-du-tech.com

Directeur de publication:
Alexandre PUIGNAU

Comité de rédaction:
Équipe technique du SIGA Tech

Conception et crédits photos:
SIGA Tech

Bulletin imprimé sur papier recyclé.
Ne pas jeter sur la voie publique.

Sur le bassin versant de la Mare (34), une démarche similaire a permis de réaliser de nombreux travaux sur les canaux d'irrigation et les réseaux d'eau potable afin de réduire les consommations d'eau (photos: Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron)